

## R.P.S. L'intervention ergonomique sur les risques psychosociaux

---

Les missions de recherche de l'Équipe d'Ergonomie des Systèmes Complexes de l'Institut National Polytechnique de Bordeaux (Bordeaux-INP) consistent à élaborer des méthodologies d'intervention (à partir de la pratique d'intervention des ergonomes chercheurs), à les formaliser et à les diffuser (publications, communications, enseignements et formation).

Dans le cadre de son programme de Formation Continue des ergonomes, l'Équipe d'Ergonomie des Systèmes Complexes de Bordeaux-INP propose une formation de 7 jours (3 modules) portant sur les risques psychosociaux (RPS) qui sont aujourd'hui à l'origine d'atteintes importantes à la santé des salariés et à l'efficacité des entreprises.

La majorité des approches tentent de traiter les conséquences néfastes de certaines situations en proposant un accompagnement des salariés en souffrance. D'autres approches, qui seront au cœur de la formation, essaient de comprendre les confrontations entre les exigences du fonctionnement humain et celles de l'organisation. Ces dernières permettent d'agir sur les causes et de proposer des organisations plus appropriées.

### **Objectifs de la formation**

Cette formation destinée aux ergonomes professionnels et plus largement aux intervenants dans le champ de la santé au travail vise à permettre la mise en place des méthodologies de conduite de projet adaptées à la prévention de ces pathologies.

### **Contenu de la formation**

#### **Les aspects réglementaires et les évolutions de la jurisprudence**

##### **Les différentes approches des RPS**

- Les approches physiologiques
- Les approches psychologiques
- La mobilisation subjective dans le travail

##### **Intérêts et limites des outils d'analyse**

- Les observations
- Les entretiens
- Les questionnaires

##### **L'intervention de l'ergonome sur les RPS**

- La compréhension de l'activité individuelle et collective
- L'analyse des liens entre la qualité du travail et l'expression de la souffrance
- L'action sur la structuration de l'entreprise et l'organisation du travail

##### **Questions d'intervention**

- La mobilisation des acteurs concernés : la direction, les cadres, les représentants du personnel, les opérateurs
- Les relations de l'ergonome avec les instances de prévention et les préventeurs
- La pratique du médecin du travail face aux RPS
- La formation-action

*Une large place sera donnée à la discussion autour des expériences des participants*

## R.P.S. L'intervention ergonomique sur les risques psychosociaux

---

### Public

Ergonomes, acteurs de la prévention, désireux de développer leurs compétences d'intervenants face à la question des RPS.

Le nombre de places est limité à 15 pour des raisons pédagogiques.

### Organisation

La formation est organisée en 3 modules : le premier de 3 jours, le deuxième de 2 jours (environ 6 mois après), puis le troisième de 2 jours (environ 3 mois après le deuxième).

#### Renseignements :

#### Lieu :

<b>Johann Petit</b> Johann.petit@bordeaux-inp.fr	<b>Équipe d'Ergonomie des Systèmes Complexes</b> 16, avenue Pey-Berland 33607 TALENCE
---	---

#### Dates

Module 1 : 8, 9 & 10 novembre 2016 - (9H-12H / 14H-17H - 9H30 le 1er jour)

Module 2 : 26 & 27 janvier 2017 - (9H-12H / 14H-17H - 9H30 le 1er jour)

Module 3 : 30 & 31 mars 2017 - (9H-12H / 14H-17H - 9H30 le 1er jour)

#### Prix

2 200 Euros (prestations non soumises à T.V.A.), par participant pour l'ensemble de la formation.  
(les repas sont compris dans le prix de la formation).

### Équipe de formateurs

Sandrine Caroly, Pacte, Université de Grenoble

Philippe Davezies, Laboratoire de Médecine du travail, Université de Lyon

Bernard Dugué, Équipe d'ergonomie, Bordeaux INP

Nathalie Gréard, Service de Médecine du travail, CHU Bordeaux

Loïc Lerouge, Droit du Travail, Université de Bordeaux

Johann Petit, Équipe d'ergonomie, Bordeaux INP

R.P.S.  
L'intervention ergonomique sur les risques psychosociaux

**Fiche de candidature**

*à retourner avant le 24 septembre 2016*

8, 9 & 10 novembre 2016 / 26 & 27 janvier 2017 / 30 & 31 mars 2017

<b>Nom du Candidat :</b>		<b>Prénom :</b>	
<b>Activité salariée ou libérale :</b>			
<b>Nom ou Raison sociale de l'employeur :</b>			
<b>Adresse professionnelle postale :</b>			
<b>Code Postal :</b>		<b>Ville :</b>	
<b>Téléphone :</b>		<b>Email :</b>	
<b>Profession :</b>			
<b>Formation initiale :</b>			
<b>Inscription à titre personnel :</b>			
<b>Adresse postale :</b>			
<b>Code Postal :</b>		<b>Ville :</b>	
<b>Téléphone :</b>		<b>Email :</b>	
<b>Profession :</b>			
<b>Formation initiale :</b>			
<b>Adresse de facturation si différente des précédentes :</b>			
<b>Nom ou Raison sociale :</b>			
<b>Adresse professionnelle postale :</b>			
<b>Code Postal :</b>		<b>Ville :</b>	

*Si les droits d'inscription sont pris en charge au titre de la formation continue :*  
*(veuillez retourner la fiche de candidature sans attendre la réponse de l'organisme financeur)*

<b>Nom ou Raison sociale de l'organisme financeur :</b>			
<b>Adresse postale :</b>			
<b>Code Postal :</b>		<b>Ville :</b>	
<b>Nom du Contact :</b>			
<b>Téléphone :</b>		<b>Email :</b>	

Expériences sur l'intervention par rapport aux RPS ? .....

Coût de la formation : 2 200 € (non assujetti à la TVA)

Fiche à retourner avant **le 24 septembre 2016**